

Déclaration liminaire du SNPDEN-Unsa, Unsa Education, FSU, FNGCFP FO

Vœu commun aux trois organisations

Vote : 17/24 pour

Réponse du Préfet : Les contrats aidés sont régis par le ministère ministre du travail, nous sommes dans une logique de restriction budgétaire.

Rectification de 30 à 40 000 emplois en fonction des enveloppes budgétaires disponibles. Le gouvernement a reçu l'AMF et l'AMRF pour leur confirmer la baisse des CUI aux vues des contraintes budgétaires qui touchent le ministère. Ces enveloppes sont confiées d'abord aux préfets de région qui ont à charge de les répartir.

#### **4 priorités sont affichées :**

- Education/sécurité (reconduction des contrats pour le handicap, aide administrative pour les directeurs non déchargés)
- Urgences sanitaires et sociales (hébergement d'urgence, EHPAD)
- Outre Mer
- Communes rurales

Des renouvellements possibles mais pas de nouveaux contrats et surtout pour les temps périscolaires pas de dérogation. Il est impossible de renouveler par anticipation les contrats qui arrivent à échéance au 31 décembre.

Position de la ministre du travail : 70 à 75 % des contrats aidés ne débouchent pas sur un emploi pérenne.

#### **Affaires relevant du département**

- 1) cf doc 1
- 2) cf doc 2
- 3) cf doc 3

**Problème transport scolaire sur le lycée de Bellevy :** pétition en ligne 720 signatures – demande de la modification des horaires – problème qui perdure depuis juin 2016.

Réponse de Mme Tabouret : le transport scolaire est d'une complexité sans nom car tous les acteurs ne sont pas d'accord (parents collègue lycée public privé)

Nous avons fait trois réunions pendant lesquelles nous avons trouvé un consensus. Depuis rien ne va plus. Les lycées et les collèges drainent des populations éloignées des établissements. Il est rappelé que la gratuité est assurée par le département ; cela correspond à 720 € à peu près par enfant.

Le département sera délégataire de la région afin de conserver la gratuité pour les familles et donc une prise en charge par la collectivité.

#### **Affaires relevant de la compétence de l'Etat.**

##### **Madame la DASEN :**

Contexte de rentrée : propos du ministre priorité au primaire – travail sur les rythmes scolaires à partir du moment où le décret a été publié.

Mesure devoirs faits : sur la base du volontariat des collégiens. Cette mesure sera mise en place à la rentrée des congés d'automne.

Postes non pourvus sur les établissements du 2<sup>nd</sup> degré

Oyonnax : 4/8 ont été pourvus

**Technologie :** travail autour des formations pour pouvoir accompagner une discipline qui a connu beaucoup de mutations.

Collaboration avec les ESPE pour renforcer l'attractivité de la formation initiale sur deux années.

Accompagnement des élèves en situation de handicap : contrat aidé hausse du budget- cela reste une priorité.

Nous répondons aux préconisations faites par la MDPH qui précise si l'AVS est individuel ou mutualisé.

CP dédoublés en REP + : les postes PDMQDC n'ont pas été impactés, seuls ont été impactés ceux de l'éducation prioritaire redéfinition de leurs missions sur le cycle 2.

Nous sommes en mesure d'ajustement de carte scolaire.

Dompierre S/Veyle : 96 à 106 élèves ; fera l'objet de l'attention à la prochaine rentrée

Pas de gage de moyens.

## **7 ouvertures :**

Circonscription	catégorie	Type	Ecole	Commune
Bourg 2	ZS	Primaire	Louis Parant	Bourg en Bresse
Bresse	RPI	Bagé-le-Chatel- St André		St André
Bourg 3	EO	Primaire		Montagnat
Pays de Gex Nord	EO	Primaire	Clément Chazalet	Echenevex
Pays de Gex Nord	EO	Elémentaire	Du verger	Cessy
La Dombes	EO	Maternelle		Villars les Dombes
Pays de Gex Sud	EO	Primaire	Alice	Prévessin Moëns

## **2 ouvertures provisoires :**

Circonscription	catégorie	Type	Ecole	Commune
La Cotière	EO	Primaire	Du centre	Miribel
Bourg 2	ZS	Maternelle	Les Dîmes	Bourg-en-Bresse

En 2016 566 CUI se répartissant comme suit :

- 319 1<sup>er</sup> degré (164 aides administratives, 155 accompagnements élèves situation de handicap)
- 186 2<sup>nd</sup> degré (50 accompagnements élèves en situation de handicap)
- 61 pour l'enseignement Privé

En 2017, 487 CUI se répartissant comme suit :

- 291 1<sup>er</sup> degré dont 159 aides administratives et 132 accompagnements
- 147 2<sup>nd</sup> degré,
- 49 privé)
- 120 ne seront pas renouvelés pour le 1<sup>er</sup> degré et 110 non renouvelés pour le 2<sup>nd</sup> degré

Au 1<sup>er</sup> septembre 2016 382 AESH 478 au 1<sup>er</sup> septembre 2017

En 17/18 60 contrats seraient susceptibles d'être transformés en AESH

En ce qui concerne la mesure devoirs faits

Cela se fait sur le volontariat des élèves avec des moyens supplémentaires pour les enseignants – assistants d'éducation – recours aux services civiques – volonté de la réserve citoyenne. Les associations partenaires de l'école peuvent être sollicitées et seront susceptibles de répondre.

2 créations de postes d'infirmière : 1 ETP sur Montceau, 0.5 ETP cité Ferney Annexe de St Genis Pouilly, 0.5 ETP collègue de Peron. Tous les postes infirmiers sont pourvus sauf celui de Ferney Voltaire.